



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2021-14

AVIS est donné que lors de sa séance tenue le lundi 21 juin 2021, le conseil de ville a adopté le règlement 2021-14, visant à dénommer la rue Elliott, située dans le secteur de la 3^e Avenue Est.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 30 juin 2021.

Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière